

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION  
CONSEIL MUNICIPAL du 29 septembre 2022

**Présents** : François BOCK, Maire, Isabelle BOETSCH,, Roselyne LACOUTURE, Joël LAFRECHOUX, Patrice COURTAUD, adjoints, Maud CERISIER, Cécile CERISIER, Sylvie DENIS, Christian PENOT, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Dominique GUYONNET, Thierry INGRAND, Sophie LE SIRE-ROUILLON, Françoise PERIDY, Renaud ROBERT, Sophie VERGNAUD.

**Absents avec pouvoir** : Claude FERRON à François BOCK , Sarah COLLOBER à Renaud ROBERT, Pascal THIBAUT à Joël LAFRECHOUX .

**Le secrétariat est assuré par** : Sophie VERGNAUD.

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages : 19

La séance débute à 20h00.

**1 – Approbation de procès verbal**

Procès verbal du 23 juin 2022 Vote 19 Pour

Procès verbal du 4 août 2022 Vote 19 Pour

Procès verbal du 1<sup>er</sup> septembre 2022 Vote 19 Pour

**2 – Versement à la coopérative de l'école- subvention Erasmus 2ème période**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé en date du 26 novembre 2021 une convention entre l'agence Erasmus et la commune pour le compte de l'école publique de Gençay.

Deux enseignants ont établi un projet Mobilité Erasmus avec l'Allemagne. Leur projet a été retenu et ils ont obtenu une subvention par l'Agence Européenne.

La mairie a été choisie pour percevoir le versement d'une subvention de 12 400 € relatifs à 2 séjours (février 2022 et août 2022) soit 6 200 € par période, et régler les frais engendrés par ce projet.

Pour des raisons pratiques, il a été convenu que les frais seront pris en charge directement par la commune et que le reste sera versé à la coopérative de l'école pour couvrir les frais organisationnels (billets de train, métro, repas ...), avancés par les deux instituteurs.

Le conseil doit valider les versements de la seconde période.

Vote 19 Pour

**3 – Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité**

Il convient de valider le montant de la redevance d'occupation versée par SRD.

Le montant est de 221€.

Vote 19 Pour

#### **4 – Permis de louer : ajout d'un secteur**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 08 juillet 2021, le conseil a entériné la mise en place du permis de louer.

Il propose que le secteur géographique concerné soit modifié par l'ajout des voies suivantes :

- Route de Confolens ;
- Rue de l'Ancienne Caserne ;
- Impasse de la Croix Blanche.

Le conseil municipal accepte les modifications à apporter.

Vote 19 Pour

#### **5 – Création de la fonction de conseiller municipal correspondant « incendie et secours »**

La commune doit désigner un correspondant « incendie et secours », chargé de la sécurité civile, qui sera chargé entre autres :

- de relayer les actions du PCS
- de la planification des préventions
- de la liaison avec le SDIS
- Et de l'information au conseil municipal

François BOCK propose que Mme Maud CERISIER soit nommée correspondante « incendie secours ».

Vote 19 Pour

#### **6 – Recrutement des agents recenseurs pour la campagne 2023**

La prochaine campagne de recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

La commune lance le recrutement de 5 agents recenseurs :

- Environ 5 jours de travail par semaine
- Disponibilité quotidienne y compris le samedi
- Large amplitude dans les horaires
- Pas de congé durant la durée de la collecte
- Courtoisie et bonne présentation souhaitées
- Moralité, neutralité, discrétion, ordre et méthode
- A l'aise avec internet.

Il est demandé au conseil de bien vouloir autoriser le recrutement de ces agents recenseurs

Vote 19 Pour

#### **7 – Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud : modification de périmètre**

Monsieur le Maire présente l'adhésion des collectivités désirant rejoindre le Syndicat Vallées du Clain Sud .

- Intégration de la communauté de communes Parthenay Gatine (plusieurs communes) ;
- Modification du périmètre pour la Communauté de communes du Mellois en Poitou (Chenay) ;

- Modification du périmètre pour la Communauté de Communes de Vienne et Gartempe (Availlies Limouzines / Le Vigeant) ;
- Mise à jour des communes pour la compétence HORS GEMAPI (Aslonnes, Brion, Gençay, Iteuil, Jazeneuil, Lezay, Magné, Payroux, Rom, Romagne, St Coutant, St Secondin, Usson du Poitou, Valence en Poitou, Vançais, Vivonne et Voulon).

Vote 19 Pour

## **8 – Cinéma de Gençay**

La communauté de communes du Civraisien en Poitou a transmis à la commune de Gençay une ébauche du plan de financement prévisionnel du cinéma de Gençay, établi sur la base du scénario de pré-programme retenu par le conseil municipal le 16 décembre 2021.

Afin de pouvoir continuer ce projet, elle attend un avis favorable de la commune de Gençay, notamment sur le plan de financement prévisionnel fourni, et sur le lancement de la procédure de consultation en mode restreint (limité à 3 candidats pour négocier sur la base d'un APD (Avant Projet Définitif).

M. Joël LAFFRECHOUX fait une présentation du cinéma de Gençay et du projet de construction. Ce document est joint en Annexe.

### **En résumé :**

Le conseil doit pouvoir se prononcer sur la poursuite de ce projet qui est actuellement chiffré. Ce projet propose une offre culturelle innovante avec un cinéma disposant de deux salles. Il permet aussi d'enrichir le patrimoine de la commune de Gençay.

La Capacité d'Auto Financement (CAF) de la commune est depuis plusieurs années autour de 500 000 €. Cette CAF permettrait de régler le reste à charge de la commune, mais aucun autre grand projet ne serait possible à Gençay pendant deux ou trois ans.

Il est sera proposé d'effectuer un emprunt de 700 000 € qui permettrait de conserver cette capacité de financement.

### **Incidences en matière de fonctionnement :**

- **coût actuel de fonctionnement de 11 500 € annuel**, dont 3 000 € de subvention

- **coût de fonctionnement estimé du projet** (cas le plus défavorable):

Fonctionnement 21 000 € (selon évaluation hausse de l'énergie)

Subvention 2 500 €

Remboursement du Prêt 40 000 € (700 000 € à 3 % sur 25 ans)

Contrat de maintenance 12 202 €

Soit **un coût de fonctionnement estimé de 75 702 € annuel**

Avec un scénario où l'association porterait une partie des frais de fonctionnement, l'impact sur le cash flow pourrait être limité. Il conviendra de dénoncer la convention de délégation de services et la réadapter pour une responsabilisation accrue de l'association du Cinéma.

En raison de la fréquentation du cinéma à minima par l'ensemble du territoire gencéen, la possibilité de prise en charge d'une partie des frais par le Civraisien en Poitou pourrait être envisagée.

### **Autres inconvénients :**

Les inconvénients reposent sur les incertitudes du prix de l'énergie et les incertitudes économiques qui pèsent sur les entreprises (prix des matériaux).

Il convient donc de se positionner rapidement sur la poursuite du projet.

**Intervention de M. Jean Crespin, Maire honoraire de Gençay** qui est autorisé par Monsieur le Maire, à prendre la parole,

« Sous le mandat de Henri Bernard, la commune a effectué de gros investissements qui ont eu un impact très important sur les finances de la commune, plusieurs années. Le redressement des comptes s'est effectué sur quasiment un mandat, alors que j'étais adjoint au Maire en charge des finances. Au final, ces investissements ont eu par la suite des retours positifs, notamment en terme d'attractivité de notre commune. Il fallait le faire, où la commune serait morte !

Il apparaît aujourd'hui inconcevable que la commune de Gençay, sélectionnée pour le projet de « Petite Ville de Demain » (PVD), reste sans cinéma.

Ce projet est indispensable pour la commune. »

### **Intervention de François BOCK :**

Depuis 30 ans, le cinéma de Gençay propose une offre culturelle cinématographique et s'est positionné en élément important d'attractivité du territoire, tout autour de Gençay.

Il propose aux conseillers d'effectuer un vote à bulletin secret de la manière suivante :

**oui ou non sur l'avis sur le plan de financement et la poursuite de la procédure de consultation en mode restreint.**

**Résultat du vote : 13 Oui / 5 Non / 1 Blanc**

**Le conseil municipal valide le plan de financement proposé et la poursuite du projet de construction, et autorise la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou à lancer la procédure de consultation en mode restreint.**

### **9 – Questions diverses**

- Le comité du Syndicat ENERGIES VIENNE qui s'est tenu le 20 septembre dernier a décidé d'agir sur les consommations des communes et notamment sur l'Eclairage Public : il a décidé de réduire uniformément le temps de fonctionnement du parc d'éclairage public situé sur les réseaux SRD.

Par conséquent, du 3 octobre 2022 au 30 avril 2023, l'extinction de l'éclairage se fera de 22 heures à 6 heures 30 du matin.

- M. Renaud ROBERT signale que des poteaux en bois délimitant la zone piétonne du Chemin des Quatre Croisés ont été renversés.

- Le réseau fibre internet est en cours de déploiement sur Gençay : en réponse à la demande d'un conseiller François BOCK indique qu'aucune date de mise en service du réseau n'a été donnée par l'entreprise qui l'installe. Il informe le Conseil que « les aiguilles » ont été tirées et mise en attente dans les réseaux télécoms existants. Pour rappel la connexion au réseau fibré aura un coût supplémentaire pour les utilisateurs (abonnement plus cher que l'ADSL)

- M. Joël LAFFRECHOUX fait un retour sur la Foire Exposition qui s'est déroulée le 24 et 25 septembre 2022 : les 54 exposants étaient ravis de cette organisation qui a permis de nombreux échanges ; l'ambiance de la soirée inaugurale était festive.

- Mme Fabienne ROUSSEAU-GILLES rappelle que le Comité de jumelage reçoit nos amis allemands de Breckerfeld les 8 et 9 octobre : au programme, marché de produits locaux le samedi matin à Gençay ; repas franco-allemand sur réservation, à la salle des fêtes de Champagne St Hilaire le samedi soir ; foire aux produits du terroir à Marnay le dimanche matin.

- La commune de Gençay participe à la campagne « Octobre Rose » Mme Isabelle Boetsch remet aux élus un nœud rose pour inviter les femmes à participer au dépistage du cancer du sein.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h37

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 27 octobre 2022.

Sophie VERGNAUD